



LA PLATEFORME E-LEARNING FORCES LMS EST UN CENTRE DE FORMATION VIRTUEL DANS LEQUEL SONT HÉBERGÉS LES PARCOURS DE FORMATIONS POUR LES EXPERTS-COMPTABLES ET LEURS COLLABORATEURS.

CONSULTANT PLURIDISCIPLINAIRE DE TPE EN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

DESCRIPTION DE LA FORMATION

FORCES concepteur de www.expert-et-conseil.com est un organisme de formation certifié QUALIOPFI et répertorié sur Datadock. FORCES peut donc assurer la formation de collaborateurs en contrat de professionnalisation tels que prévus dans la convention collective des experts-comptables.

Les alternants en contrat de professionnalisation sont des jeunes de 16 à 25 ans révolus, des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, inscrits à Pôle emploi, des bénéficiaires de minimas sociaux (revenu de solidarité active - RSA, allocation de solidarité spécifique - ASS, allocation aux adultes handicapés – AAH, des personnes sortant d'un contrat unique d'insertion (CUI)

Le contrat de professionnalisation FORCES « Consultant pluridisciplinaire de TPE en cabinet d'expertise comptable » a pour objectif de faire atteindre le niveau N5 employé principal, coefficient 200 de la convention collective des experts-comptables.

Le niveau est obtenu dans le cadre d'un contrat de professionnalisation de 6 mois.

Les cabinets peuvent inscrire les jeunes qu'ils veulent former.

Le contrat de professionnalisation « Consultant pluridisciplinaire de TPE en cabinet d'expertise comptable » s'adresse à :

- Des collaborateurs de cabinets d'expertise comptable qui gèrent un portefeuille de clients pour l'établissement de leur bilan et veulent évoluer vers des missions de conseil.
- Des collaborateurs qui ont réalisé un contrat de professionnalisation avec FORCES de 6 mois « Collaborateur débutant en cabinet d'expertise comptable » et veulent progresser dans leur cabinet
- Des jeunes qui veulent devenir stagiaires expert-comptable et pour qui ce contrat de professionnalisation constitue une préparation à la poursuite de leurs études

Afin de donner le plus de souplesse possible aux cabinets l'entrée en alternance s'effectue tous les 2 mois : 1 janvier, 1 mars, 1 mai, 1 juillet, 1 septembre, 1 novembre.

Entrée en formation

Le contrat débute par un entretien tripartite entre : 1 le tuteur du jeune, 2 le jeune, 3 le responsable pédagogique de www.expert-et-conseil.com.

Des formations en ligne sur le tutorat seront proposées gratuitement au tuteur si il (elle) le souhaite.

L'objectif est de bien se mettre d'accord sur le rôle de chacun et notamment sur la formation qui doit être réalisée en cabinet en situation de travail, par le tuteur (formation aux méthodes de travail spécifique au cabinet, formation à l'utilisation des logiciels du cabinet, formation aux comportements vis-à-vis des clients, travaux techniques de tenue, révision, préparation du bilan et de la liasse fiscale, etc.).

Un calendrier des formations en situation de travail est communiqué au tuteur et au jeune en début de contrat.

4 parcours de formation et 10 webinars

Toute la formation est réalisée en ligne avec comme base les 4 parcours de formation suivants composés :

1. « [Vendre des missions de conseil](#) » composé de 45 formations en vidéo et tests de connaissances pour une durée totale d'environ 13h de formation. Ce parcours est divisé en 5 blocs de compétences.
2. « [Contrôleur de gestion](#) » composé de 67 formations en vidéo et tests de connaissances pour une durée totale d'environ 22h de formation. Ce parcours est divisé en 4 blocs de compétences.
3. « [Consultant en recherches de financement](#) » composé de 71 formations en vidéo et tests de connaissances pour une durée totale d'environ 17h de formation. Ce parcours est divisé en 4 blocs de compétences.
4. [Consultant en création d'entreprises](#) » composé de 71 formations en vidéo et tests de connaissances pour une durée totale d'environ 37h de formation. Ce parcours est divisé en 6 blocs de compétences.

Soit un total de 254 formations en vidéo, réparties en 19 Blocs de compétences et représentant 98 heures de formation en ligne.

Un calendrier d'étude des 19 blocs de compétences des 4 parcours est communiqué au jeune et à son tuteur en début de contrat.

Le responsable pédagogique FORCES contrôle régulièrement à partir du compte individuel apprenant, que chaque jeune respecte bien le calendrier de formation prévu et avertit éventuellement le tuteur en cas de problèmes.

10 webinars de 1 heure chacun complètent la formation en ligne et permettent un contrôle de l'évolution de chaque jeune. Ces webinars sont organisés sur la plateforme LMS avec la solution de classe virtuelle.

- 1/ Conseils pour réussir sa professionnalisation
- 2/ Les attentes des dirigeants de TPE en matière de conseil
- 3/ Evoluer de comptable à consultant les comportements gagnants
- 4/ Déterminer et accentuer les besoins d'un client
- 5/ Préparer une lettre de mission et défendre son prix
- 6/ Questions/réponses sur les missions de contrôle de gestion
- 7/ Questions/réponses sur l'établissement du business plan d'un créateur
- 8/ Questions/réponses sur les conseils juridiques, fiscaux et sociaux aux créateurs
- 9/ Questions/réponses sur le montage d'un dossier de crowdfunding
- 10/ Savoir présenter un rapport de mission

Bilan de fin de formation

A l'issue de la formation, un second entretien tripartite (tuteur, jeune, responsable pédagogique de www.expert-et-conseil.com) est réalisé afin de faire un bilan sur la formation et la suite du contrat du jeune.

Temps total de la formation

Le temps total de formation en ligne est de :

- Vendre des missions de conseil : 12h15
- Contrôleur de gestion : 21h45
- Consultant en recherches de financement : 17h15
- Consultant en création d'entreprises : 36h45
- 10 webinars : 10h

Total 98 heures de formation en ligne assurées par FORCES.

Le temps de formation en situation de travail réalisé en cabinet est de 136 heures.

Le total du temps de formation en cabinet + FORCES est de 234 heures.

Prix de la formation

Le coût total de la formation FORCES est de 2 950 € H.T

Le coût horaire de l'heure de formation : 2 950 € H.T : 234 heures = 12,60 € H.T./h

La prise en charge par l'OPCO ATLAS est de 234 h x 9,15€ = 2141,10 €

Le reste à charge pour le cabinet est de 2 950 € - 2141,10 = 808,90€

L'accompagnement du bénéficiaire d'un contrat de professionnalisation par un tuteur est obligatoire. La formation du tuteur est prise en charge par l'OPCO ATLAS à concurrence de 40 heures au taux de 15 € HT de l'heure

Aide à la fonction tutorale d'une durée maximale de **6 mois par OPCO ATLAS.**

Forfait tuteur moins de 45 ans : **230 € HT** par mois. Forfait tuteur 45 ans et plus : **345€ HT** par mois

Pré-sélection d'un apprenti

Expert-et-conseil peut assurer la présélection d'un apprenti pour le cabinet.

Dans ce cas, les honoraires de recrutement sont de 2 000 € H.T. qui s'ajoutent au coût de la formation.

FORCES est référencé sur DATADOCK et certifié VERISELECT



WWW.EXPERT-ET-CONSEIL.COM

CONTACTS

Téléphone : +33 (0)1 39 57 64 82 du lundi au vendredi de 9H à 13H et de 14H à 17h

Email : commercial@forces.fr